

Département de l'éducation et de la famille
Caisse de remplacement du personnel
des établissements d'enseignement public de
la République et Canton de Neuchâtel (CRNE)
Rue de la Collégiale
2000 Neuchâtel

Rapport

**Analyse des données de la CRNE relatives aux absences des
enseignants**

Réf. : 807.004-RF
Auteure : Mme Regina Studer
Date : 13 août 2014

Olivier Girard
Chef du pôle Services
+41 21 314 56 03
olivier.girard@chuv.ch

Corinne Richard
Chargée de Relations Clients
+41 21 314 74 60
corinne.richard@hospvd.ch

Institut universitaire
romand de Santé
au Travail

Rte de la Corniche 2
CH-1066 Epalinges-
Lausanne

Téléphone
+41 21 314 74 21
Téléfax
+41 21 314 74 30
info@i-s-t.ch
www.i-s-t.ch

1 CONTEXTE DU MANDAT

La Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public de la République et Canton de Neuchâtel (CRNE), par l'intermédiaire de M. Thierry Christ, a sollicité l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST) en 2012 pour effectuer une analyse des données relatives aux absences des enseignants. Un premier devis a été établi le 29 novembre 2012. Le 21 novembre 2013, M. Thierry Christ a repris contact avec l'IST afin d'actualiser ce premier devis. L'objectif du mandat était d'analyser les données de la CRNE afin de caractériser l'évolution des absences des enseignants pour cause de maladie dans la période 2003 – 2013. Une première rencontre entre M. Thierry Christ, Mme Hélène Chernó (administratrice), M. Olivier Girard et Mme Regina Studer pour définir le contenu exact du mandat actuel a eu lieu le 9 janvier 2014. Une deuxième rencontre entre Mme Hélène Chernó, Mme Regina Studer et M. Stéphane Quarroz a eu lieu le 12 février 2014 afin d'expliquer et de transférer les bases de données qui contiennent les informations concernant les paiements pour des absences des enseignants entre 2003 et 2013. L'objectif précis de ce mandat était (a) d'évaluer comment le volume relatif aux absences pour cause de maladie avait évolué entre 2003 et 2013 et (b) de déterminer si l'évolution est la même selon le sexe, l'âge, les niveaux d'enseignement et le taux d'occupation.

2 METHODE

Il était convenu que les analyses se baseraient exclusivement sur les bases de données brutes livrables par la CRNE pour la période entre 2003 et 2013. Afin de répondre aux objectifs du mandat, les données ont été analysées par :

- Année
- Sexe du titulaire : homme, femme
- Âge du titulaire : tranches d'âge de 5 ans (de 20 à 70 ans)
- Niveau d'enseignement (groupement fait d'entente avec M. Christ) :
 - Groupe "école obligatoire"
 - Sous-groupe 1 = cycle 1 + cycle 2 + EE + EP + EO
 - Sous-groupe 2 = cycle 3 + sec. 1
 - Groupe secondaire 2
 - Sous-groupe 3 = lycées 1 + conservatoire
 - Sous-groupe 4 = formation professionnelle
 - Groupe 'divers'
 - Sous-groupe 5: enseignement spécialisé + institutions
 - Sous-groupe 6: université
- Taux d'occupation du titulaire – divisé en 4 catégories principales: 1-49%, 50-79%, 81-99%, 100%. Les taux d'activités de < 1% et de > 100% ont également été analysés.

Il est primordial de spécifier que nous n'avons aucune information concernant la distribution des variables susmentionnées dans la population de référence (personnes assurées à la CRNE) mais uniquement des informations concernant les titulaires qui sont absents. Or, le volume des dépenses par catégorie dépend largement du nombre de titulaires assurés par catégorie. Étant donné que ces informations nous font défaut, il n'est pas possible de comparer le volume des dépenses entre les différentes catégories, notamment entre les deux sexes, les différents groupes d'âge, les différents niveaux d'enseignement et les différents taux d'activité. Cela étant, les comparaisons intergroupes ne sont donc pas possibles. Les comparaisons des volumes sont ainsi restreintes aux comparaisons intra-groupes, notamment à l'évolution des dépenses dans le temps à l'intérieur d'une même catégorie. De plus, le nombre d'emplois équivalents plein temps (EPT) dans la population de référence n'est pas connu. Afin de pouvoir fournir néanmoins une indication pondérée des dépenses par année, nous avons analysé l'évolution des coûts en fonction du nombre total d'assurés. Finalement, l'organisation de la base de données en fonction des paiements plutôt qu'en fonction des absences ne nous permettait pas de faire une analyse de l'évolution du nombre d'absences à travers les années.

Avant de pouvoir commencer les analyses, les différentes bases de données (une par année civile) ont dû être uniformisées afin d'en permettre une fusion. Dans les différentes bases de données, les mêmes variables n'étaient pas forcément nommées de façon identique ou étaient troublantes car elles ne contenaient pas les informations présumées (p.ex. la variable « net versé » qui ne correspondait pas au salaire net effectivement versé). Avant le début des analyses, nous avons également vérifié et – le cas échéant – corrigé les variables « début du remplacement » et « fin du remplacement » qui contenaient des dates improbables voir impossibles (ex. 5008 au lieu de 2008 ; date de début après la date de fin, etc.).

Finalement, étant donné que les statistiques de la CRNE se font en fonction des paiements par année civile, nous n'avons pas pris en compte la base de données contenant les remplacements ayant eu lieu en 2013 mais qui ont été payés en 2014.

Les dépenses analysées se réfèrent aux salaires bruts versés par la CRNE. Les tableaux détaillés concernant les dépenses sont fournis dans l'annexe du présent rapport.

3 RESULTATS

3.1 Analyse par année (2003 - 2013)

Les salaires bruts versés par la CRNE pour toutes les absences confondues (maladie, accident, congé maternité) sont passées de CHF 4'997'473.- en 2003 à CHF 6'766'043.- en 2013. Cette hausse correspond à une augmentation des dépenses de 35.4% en 10 ans. Tandis que les dépenses étaient assez stables entre 2003 et 2008/09, une constante augmentation peut être observée depuis 2008 avec deux sauts importants en 2010 ainsi qu'en 2013 (voir Figure 1).

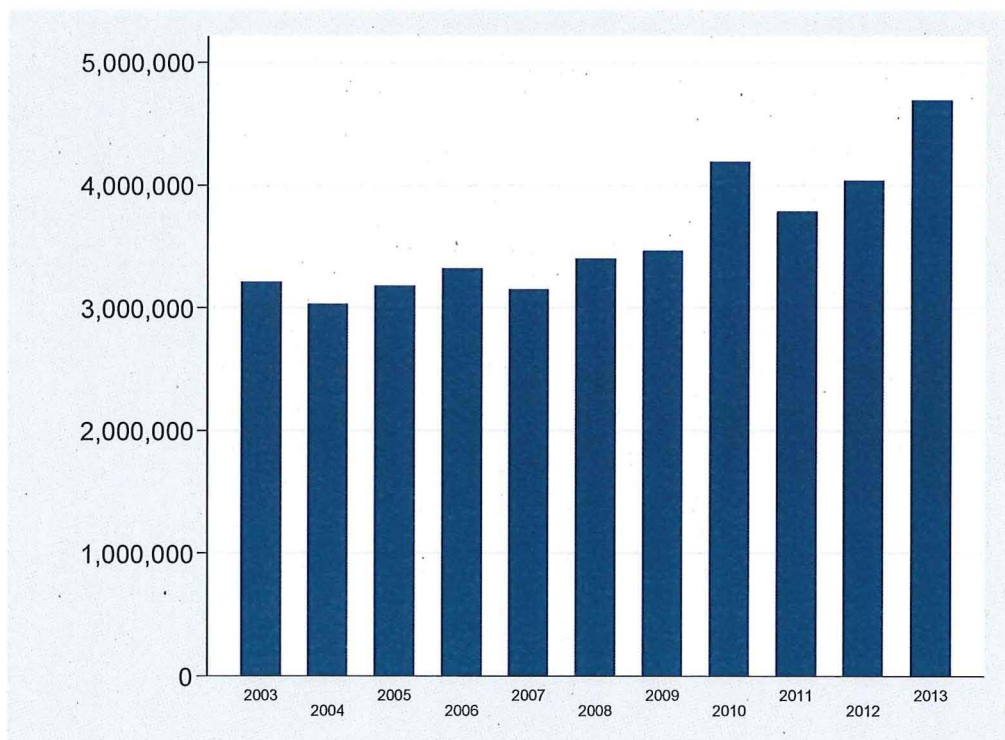


Figure 1: Evolution des dépenses annuelles entre 2003 et 2013 (toutes absences confondues)

La Figure 2 montre l'évolution des coûts séparément par type d'absence (maladie, congé maternité et accident). Ce graphique montre clairement que l'augmentation des coûts totaux est due aux arrêts maladie plutôt qu'aux accidents ou aux congés maternité. Tandis que ces derniers varient en fonction des années sans pour autant montrer une tendance vers une hausse ou une baisse, les coûts imputables aux arrêts maladie sont en progression depuis 2003. En effet, les coûts liés aux arrêts maladie ont augmenté de 46% en 10 ans.

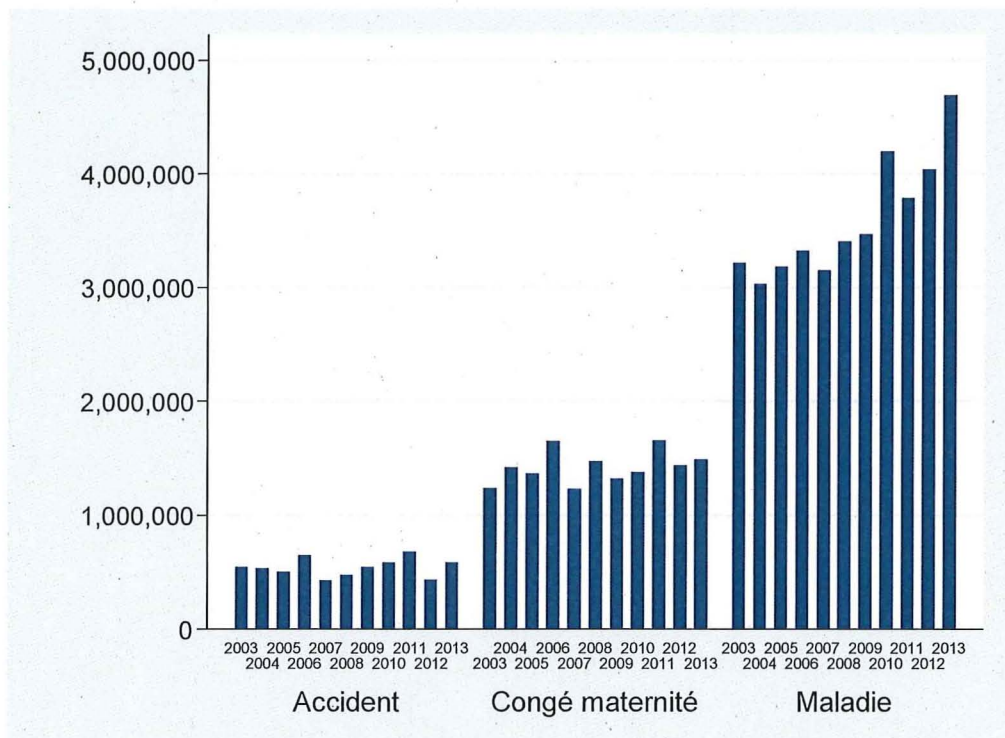


Figure 2: Evolution des dépenses annuelles entre 2003 et 2013 (selon le type d'absence)

Une comparaison des coûts entre les années nécessite d'avoir des informations concernant la taille de la population investiguée. À défaut des EPT, nous avons utilisé le nombre d'enseignants assurés à la CRNE pour analyser si l'évolution des coûts peut être due à une augmentation du nombre de personnes assurées. Or, contrairement aux coûts dus aux arrêts maladie qui ont augmentés entre 2003 et 2013, le nombre d'enseignants assurés à la CRNE a diminué dans la même période de temps. La Figure 3 ci-dessous montre clairement qu'il n'y avait pas d'augmentation du nombre d'enseignants assurés mais une claire augmentation du coût annuel par assuré pour des raisons de maladie entre 2003 et 2013. Le coût annuel par assuré a augmenté de CHF 647 à CHF 1161 en 10 ans, ce qui correspond à une augmentation de 79.4%.

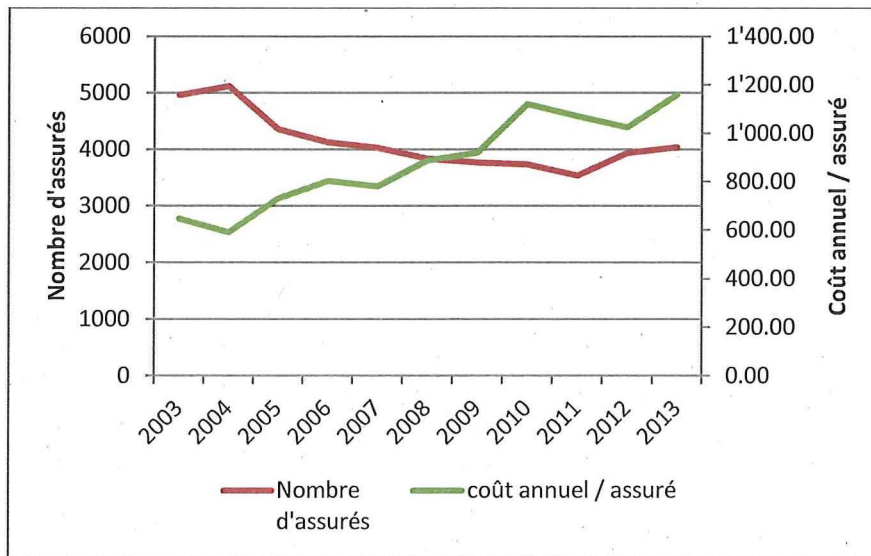


Figure 3: Evolution du coût par assuré imputables aux arrêts maladie en fonction du nombre d'assurés

L'évolution de la valeur moyenne entre les périodes 2003 – 2005 (CHF 657) et 2011 – 2013 (CHF 1086) correspond à une hausse de 65.3%.

3.2 Analyse par durée d'absence

La Figure 4 montre l'évolution des dépenses annuelles entre 2003 et 2013 selon la catégorie de durée d'absence (1-3 jours, 4-10 jours, 11-20 jours, ≥ 21 jours). Les dépenses annuelles ont augmenté dans chacune des quatre catégories. Pour les absences de 11 à 20 jours, on peut voir des oscillations sans pour autant observer une tendance claire vers le haut ou le bas. Pour les trois autres catégories, on peut observer une tendance à l'augmentation des coûts entre 2003 et 2013. Les sauts les plus marqués concernent les absences de longue durée (≥ 21 jours) surtout en 2010 et en 2013. Entre ces deux années, les dépenses sont beaucoup plus basses mais toujours nettement supérieures aux années précédentes.

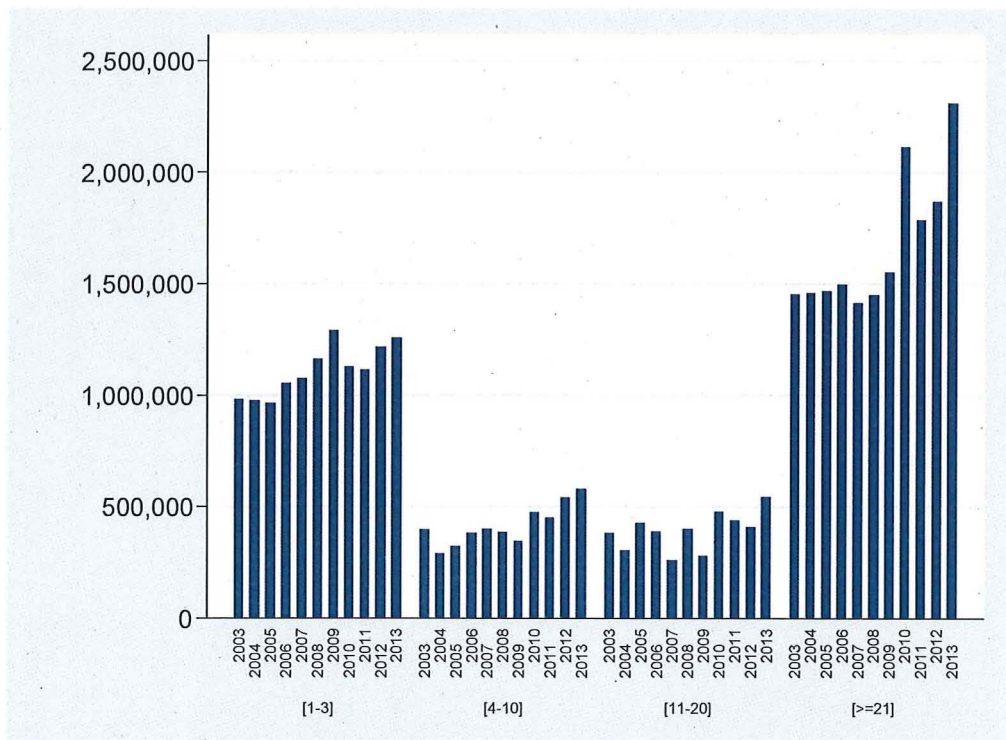


Figure 4: Evolution des dépenses annuelles entre 2003 et 2013 (selon la catégorie de durée d'absence)

3.3 Analyses détaillées des dépenses en fonction du sexe, de l'âge, du niveau d'enseignement et du taux d'occupation des titulaires

Les analyses détaillées se réfèrent uniquement aux absences maladie et uniquement à la période entre 2010 et 2013 car les informations concernant le sexe, l'âge et le taux d'occupation des titulaires sont manquantes pour les années précédentes. Comme déjà mentionné dans le chapitre « Méthode », il est important de préciser qu'il n'est pas possible de comparer les différentes catégories entre elles (p.ex. hommes avec femmes, titulaires jeunes avec titulaires âgés, etc.) car leur distribution dans la population n'est pas connue. Par exemple : S'il y a plus de titulaires femmes que de titulaires hommes dans la population de référence, les dépenses dues aux absences des femmes devraient par conséquent être plus élevées que celles dues aux absences des hommes. Des informations plus détaillées concernant la distribution des différentes caractéristiques dans la population de référence faisant défaut, il ne faut donc pas conclure que les femmes sont plus souvent absentes que les hommes ou que les titulaires âgés sont plus souvent malades que les titulaires jeunes. Par conséquent, il est indiqué de comparer l'évolution des coûts à travers les années à l'intérieur de la même catégorie uniquement. Il faut également garder à l'esprit qu'une seule absence de très longue durée peut faire monter les dépenses considérablement d'une année à l'autre sans refléter une évolution générale à l'intérieur d'une catégorie – surtout s'il y a un petit nombre d'enseignants dans une catégorie donnée.

3.3.1 Analyse par sexe des titulaires

Entre 2010 et 2013, les dépenses pour les titulaires hommes (H) étaient en constante progression. Après une diminution des dépenses en 2011, cette progression est également observable chez les titulaires femmes (F).

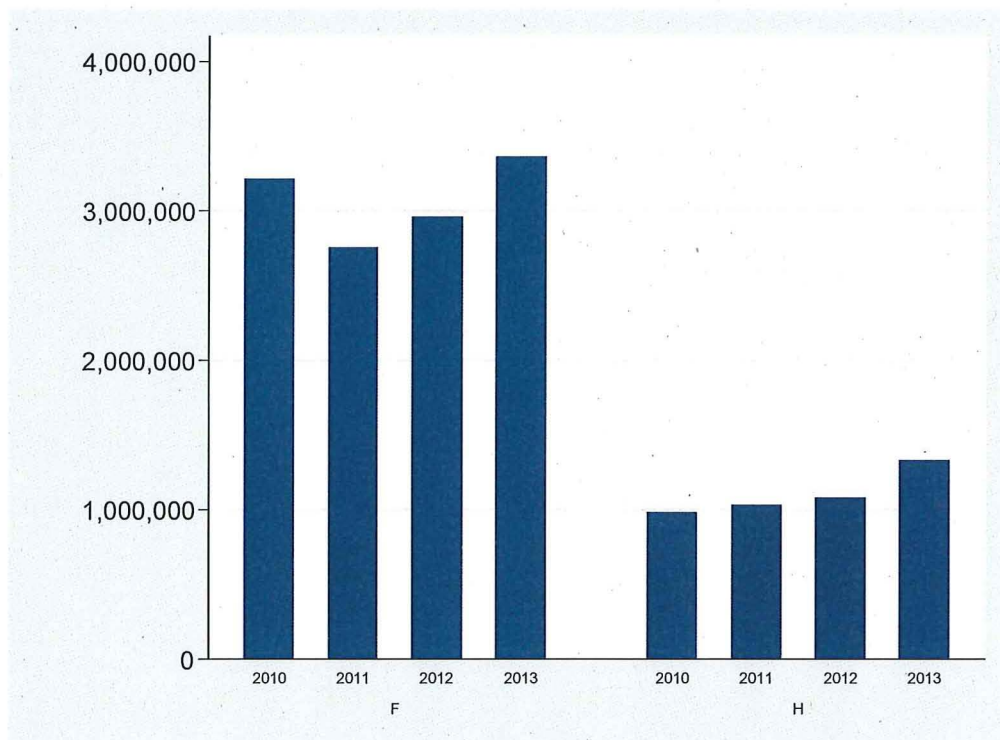


Figure 5 : Evolution de la somme des dépenses en fonction du sexe du titulaire

3.3.2 Analyse par âge des titulaires

Pour analyser l'évolution des coûts liés aux absences maladie par tranche d'âge des titulaires, nous avons créé des tranches d'âge de 5 ans à partir de 20 ans allant jusqu'à 70 ans.

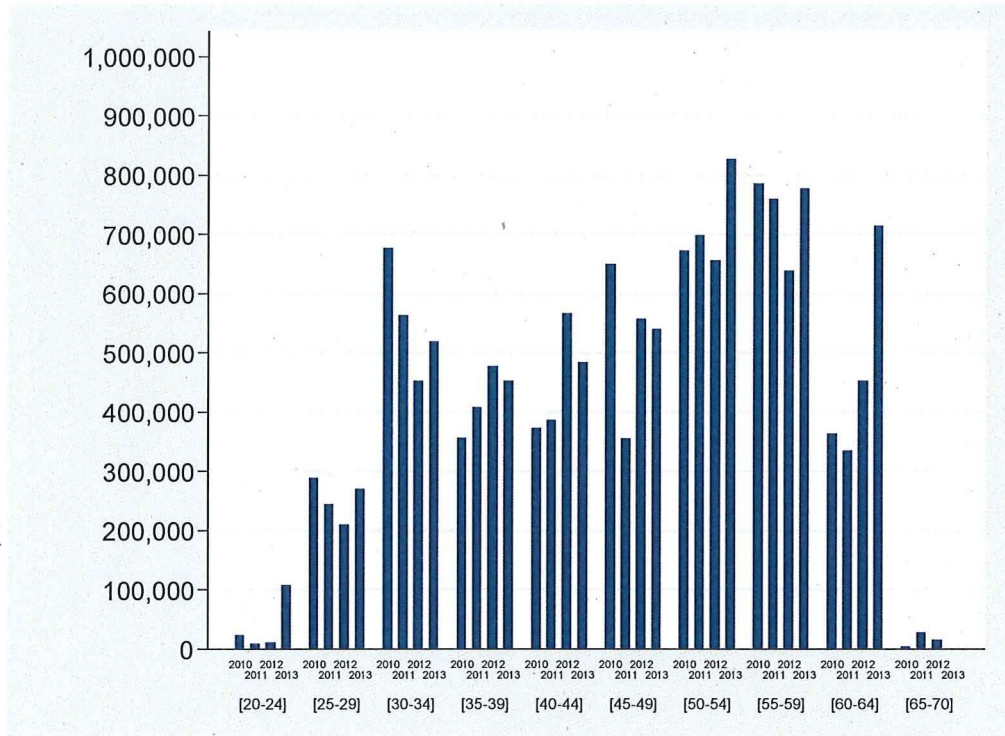


Figure 6 : Evolution de la somme des dépenses en fonction de la catégorie d'âge

Dans la Figure 6, il est évident que les dépenses augmentent légèrement avec l'âge du titulaire jusqu'à l'âge de 59 ans. Les dépenses pour les titulaires ayant entre 30 et 34 ans sont plus élevées que dans les catégories d'âge qui les entourent. Comme déjà mentionné plus haut, nous ne pouvons pas dire en nous basant sur les données à disposition si ce résultat est effectivement lié à l'âge ou plutôt à une distribution hétérogène dans la population de référence – par exemple une prédominance des titulaires entre 30 et 34 ans. Un élément particulièrement marquant est l'augmentation des dépenses pour le groupe des titulaires âgés entre 60 et 64 ans entre 2012 et 2013.

3.3.3 Analyse par niveau d'enseignement

Pour chaque niveau d'enseignement (école obligatoire¹, groupe secondaire II² et le groupe divers³), les dépenses de la CRNE étaient plus élevées en 2013 que dans les années précédentes – avant tout pour le groupe secondaire II.

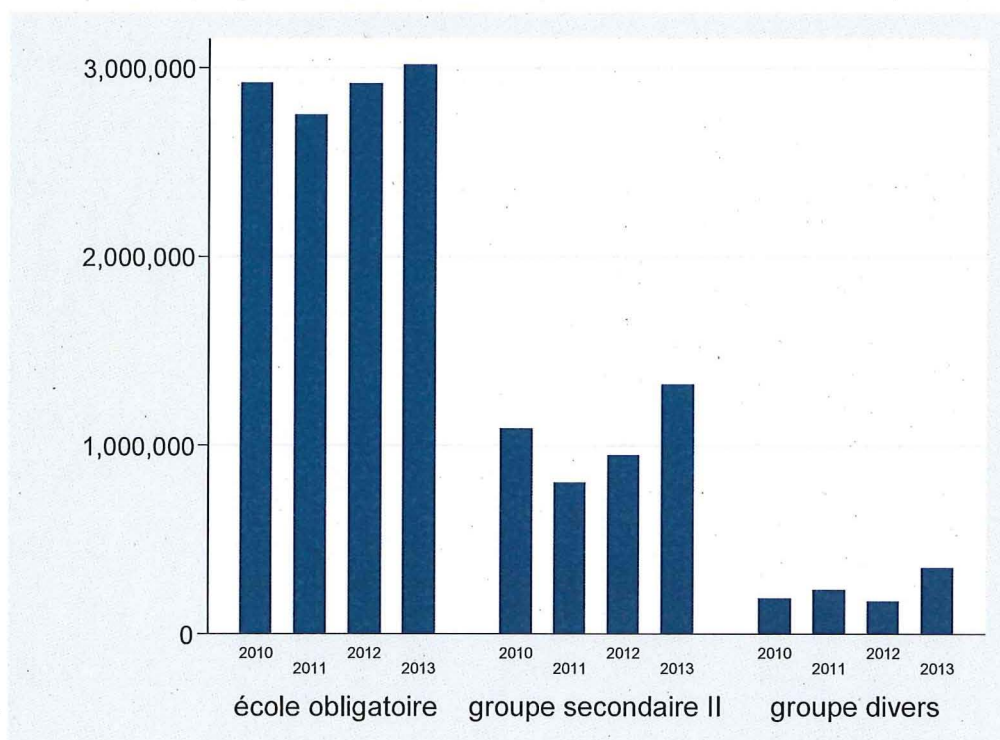


Figure 7 : Evolution de la somme des dépenses en fonction du niveau d'enseignement

En allant plus dans les détails, nous pouvons constater que les dépenses avaient tendance à augmenter dans tous les sous-groupes à l'exception du groupe « école obligatoire I » et du groupe « divers I ». Au niveau des groupes secondaires I et II, il y a eu une diminution des dépenses en 2011 suivie par une constante augmentation des dépenses jusqu'en 2013. Entre 2012 et 2013, cette augmentation se chiffrait à 40.2% pour le groupe « école secondaire I », à 22.7% pour le groupe « école secondaire II », à 30.4% pour le groupe « école obligatoire I » et à 212.4% pour le groupe « divers II ». Les données montrent que plus on va vers l'enseignement avancé, moins il y a de dépenses pour cause d'absence maladie. Cela peut partiellement être expliqué par le fait qu'au niveau primaire, toutes les heures sont habituellement remplacées tandis qu'aux niveaux supérieurs, un professeur peut

¹ Groupe école obligatoire : cycle 1, cycle 2, EE, EP, EO (école obligatoire I) ; cycle 3, sec 1 (école obligatoire II)

² Groupe secondaire : lycées 1, conservatoire (école secondaire I) ; formation professionnelle (école secondaire II)

³ Groupe divers : enseignement spécialisé, institutions (groupe divers I) ; université (groupe divers II)

manquer pendant quelques jours voire semaines sans qu'il ne soit remplacé. De ce fait, les remplacements des absences maladies aux niveaux supérieurs correspondent généralement à des remplacements de longue durée. De telles absences pèsent particulièrement lourd dans le récapitulatif des dépenses annuelles par catégorie. Ainsi, presque la moitié (48%) des dépenses pour le « groupe divers II » en 2013 était versée pour une seule absence de neuf mois au total.

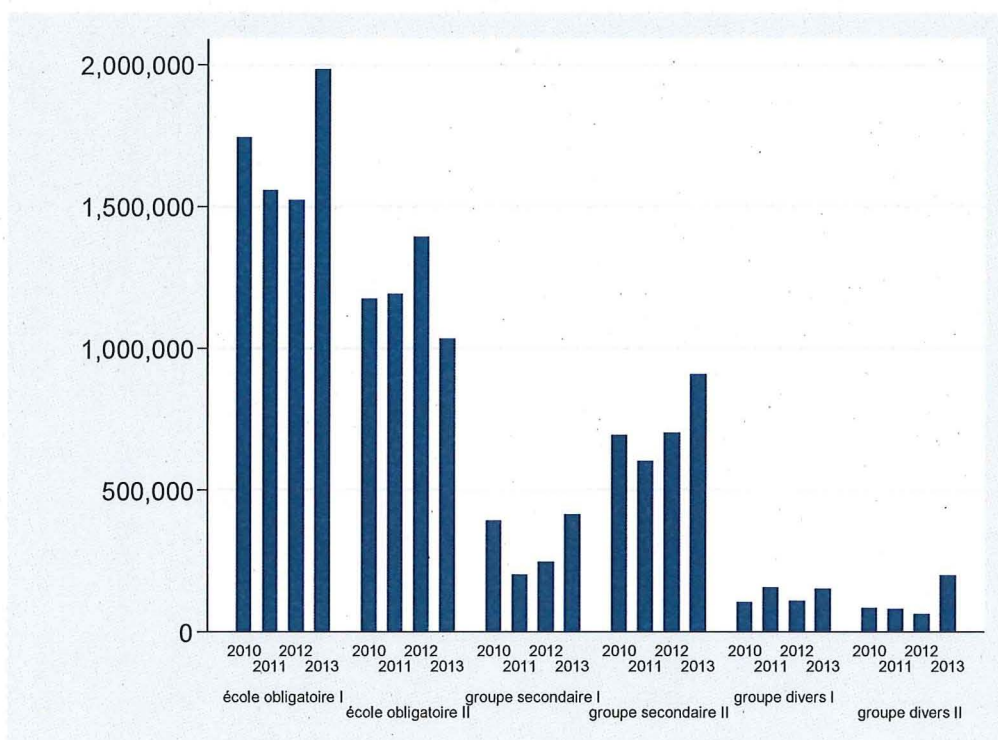


Figure 8 : Evolution de la somme des dépenses en fonction du niveau d'enseignement (niveaux détaillés)

3.3.4 Analyse par taux d'activité des titulaires

Les dépenses pour les titulaires travaillant à un taux d'activité entre 1 et 49 % montraient une augmentation continue depuis 2010 avec un saut en 2013. Les dépenses pour les titulaires travaillant entre 50 et 79 % et ceux travaillant à plein temps augmentaient aussi continuellement après une diminution en 2011. Les dépenses dans la catégorie des titulaires avec un taux d'activité entre 80 et 99 % ont diminué en 2013 après une augmentation entre 2010 et 2012.

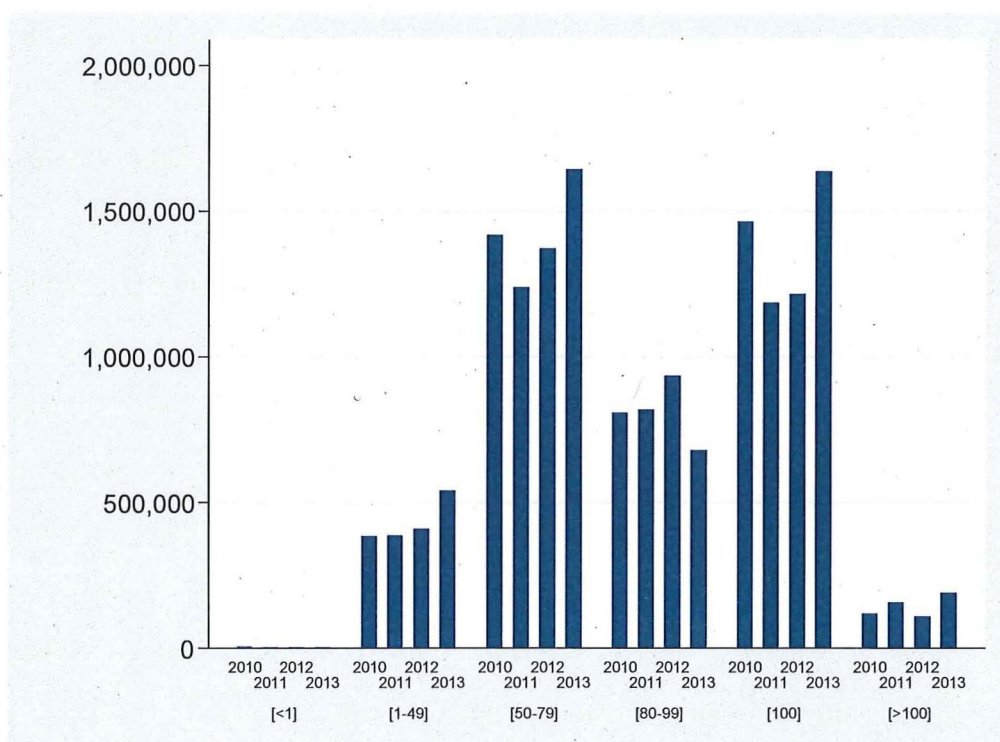


Figure 9: Evolution de la somme des dépenses en fonction du taux d'activité

3.3.5 Mise en perspective des chiffres

Comme déjà mentionné plus haut dans le texte, le volume des dépenses par catégorie dépend largement du nombre de titulaires assurés – plus précisément du nombre d'EPT – par catégorie. À l'heure actuelle, nous possédons uniquement les informations concernant les EPT par catégorie pour l'année 2014. En supposant que le nombre d'EPT par catégorie n'ait pas changé de façon notable entre la période 2010-2013 et l'année 2014, nous pouvons considérer d'un point de vue qualitatif les caractéristiques des personnes les plus touchées par les absences maladie.

Tableau 1 : Nombre de personnes assurées et EPT pour 2014 ainsi que les dépenses attendues (en se basant sur les EPT 2014) et les dépenses effectives additionnées entre 2010 et 2013

Sexe	2014			2010 - 2013			
	Personnes assurées		EPT	Dépenses attendues*		Dépenses effectives	
	(effectif)	(en %)	(effectif)	(en %)	(en CHF)	(en %)	(en CHF)
F	2'031	65.0%	1'342	60.4%	10'088'650	73.5%	12'288'668
H	1'096	35.0%	881	39.6%	6'624'913	26.5%	4'424'895
Total	3'127	100.0%	2'223	100.0%	16'713'563	100.0%	16'713'563
Âge							
[20-34]	738	23.6%	514	23.1%	3'862'921	20.2%	3'379'497
[35-49]	1'233	39.4%	848	38.2%	6'377'268	33.5%	5'605'780
[50-65]	1'156	37.0%	861	38.7%	6'473'346	46.2%	7'728'287
Total	3'127	100.0%	2'223	100.0%	16'713'535	100.0%	16'713'564
Ordre d'enseignement							
EO	2'089	66.8%	1'487	66.9%	10'542'471	73.6%	11'603'809
S2	1'038	33.2%	736	33.1%	5'222'627	26.4%	4'161'316
Total	3'127	100.0%	2'223	100.0%	15'765'097	100.0%	15'765'125
Taux d'occupation							
< 50	719	23.0%	216	9.7%	167'762	10.3%	1'729'153
50-79	982	31.4%	622	28.0%	1'587'127	33.9%	5'670'964
80-99	443	14.2%	396	17.8%	576'630	19.4%	3'240'926
100	983	31.4%	990	44.5%	2'703'415	36.3%	6'072'520
Total	3'127	100.0%	2'223	100.0%	16'713'534	100.0%	16'713'563

En principe, on s'attendrait à trouver des dépenses effectives qui reflètent la distribution en pourcentage des EPT dans les différentes catégories d'enseignants (en fonction du sexe, de l'âge, de l'ordre d'enseignement et du taux d'occupation). Or, nous pouvons observer une différence entre les dépenses effectives et les dépenses attendues pour certaines catégories. Dans les dépenses effectives, les femmes sont surreprésentées dans les dépenses. Cela signifie que les enseignants femmes sont à l'origine d'un pourcentage de dépenses dues à des absences maladie plus élevé que ce qui est attendu vu leur pourcentage dans la population (73.5% des dépenses pour 60.4% de la population). En ce qui concerne l'âge, les enseignants au delà de 50 ans semblent être surreprésentés comparés à ceux de moins de 50 ans (46.2% des dépenses pour 38.7% de la population). Par rapport à l'ordre d'enseignement, les dépenses effectives pour l'école obligatoire sont légèrement plus élevées que ce qui est attendu (73.6% des dépenses pour 66.9% de la population). Finalement, les enseignants travaillant entre 50 et 99% sont (légèrement) surreprésentés tandis que les personnes travaillant à plein temps sont à l'origine de moins de dépenses que ce qui est attendu vu leur pourcentage dans la population assurée (36.3% des dépenses pour 44.5% de la population). **Il est primordial de rappeler que ces résultats sont uniquement valables si la distribution des EPT à l'intérieur des différentes**

IST

catégories est effectivement comparable entre la période 2010 – 2013 et l'année 2014.

4 CONCLUSION

Les analyses présentées ci-dessus montrent une constante augmentation des frais pour cause d'absence des enseignants entre 2003 et 2013 qui incombent à la CRNE. Cette augmentation est avant tout due à l'évolution des frais causés par les absences maladie.

Étant donné que tous les types d'absence n'augmentent pas de façon identique, cette évolution ne peut pas être expliquée par le renchérissement des prix. De plus, le renchérissement des prix entre 2003 et 2013 représente 5.8% et est ainsi nettement inférieur à l'augmentation des coûts constatée pour tous les types d'absences.

Une autre piste d'explication est une mesure générale de l'Etat en faveur de son personnel qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Cette mesure avait pour but de doubler la durée du droit aux indemnités en cas de maladie de 360 à 720 jours. Si telle explication était correcte, l'augmentation des coûts serait avant tout attribuable aux absences de longue durée. Or, contrairement à ce qui était initialement prévu dans le cadre de l'analyse des données, il n'était pas possible de pondérer l'impact de ce changement de façon exacte. Cela est dû au fait que la base de données ne contient pas d'information détaillée concernant la durée d'absence. Les absences sont classées en quatre catégories : 1 - 3 jours, 4 - 10 jours, 10 - 20 jours, et ≥ 21 jours. Ainsi, il n'était pas possible de faire la différence entre des absences de moins de 360 jours et des absences de plus de 360 jours tant qu'elles dépassent les 20 jours. De plus, les paiements faits dans l'année courante qui se référaient à l'année précédente étaient tous datés par défaut le 1^{er} janvier de l'année courante pour les bases de données 2003-2009. Ainsi, la durée de ces absences manque complètement. Au niveau financier, l'augmentation du droit aux indemnités en cas de maladie devrait se traduire par les points suivants : une augmentation des coûts dès le début de l'année 2009 car les dépenses dues aux absences de très longue durée commençaient à s'ajouter aux frais des absences « habituelles » ; une augmentation graduelle des coûts jusqu'à fin 2010, et – par la suite – une stabilisation des coûts à un niveau plus élevé qu'avant l'entrée en vigueur de la mesure. Nous pouvons effectivement observer une augmentation prononcée des coûts en 2010. Or, ils ne se stabilisent pas par la suite mais redescendent clairement en 2011 pour refaire deux sauts prononcés et inattendus en 2012 et 2013. La mesure générale de l'Etat en faveur de son personnel n'explique ainsi que partiellement l'évolution des coûts.

L'augmentation des coûts ne peut pas être expliquée non plus par un éventuel agrandissement de l'effectif d'enseignants assurés à la CRNE entre 2003 et 2013. Plutôt que d'augmenter, le nombre d'enseignants a diminué durant ces dix ans. En effet, la baisse de l'effectif allait de pair avec une hausse du coût annuel par assuré. Malgré le fait que nous n'avons pas de données relatives à la nature des maladies, ce développement peut traduire une pénibilité accrue du travail. Afin d'investiguer plus en détail la piste de la pénibilité du travail, il est important de pouvoir analyser l'évolution du nombre de cas (absence maladie) ainsi que de la durée d'absence par cas. En effet, la durée d'absence pour des causes psychiques (telles que le surmenage) est élevée en règle générale.

Si l'évolution des absences veut être suivie de façon systématique, une adaptation de la base de données est primordiale. Avec le passage au logiciel SAP, certains problèmes ont déjà pu être résolus. Ainsi, chaque titulaire a actuellement un identifiant unique qui reste inchangé à travers les années (contrairement au nom de famille qui est sujet à des changements). En plus, les absences de l'année précédente n'apparaissent plus par défaut le 1^{er} janvier de l'année courante sans indication de durée. Or, une des problématiques majeures pour analyser les absences en détail persiste. Il est question de l'organisation de la base de données en fonction des paiements plutôt qu'en fonction des absences. Cette organisation fait que chaque ligne de la base de données se réfère à un paiement effectué pour un remplaçant pour une durée qui se limite en général à un maximum de 31 jours vu que les paiements sont en principe faits sur une base mensuelle. Ainsi, les absences de plus longue durée apparaissent chaque mois comme une nouvelle absence. De plus, si un même titulaire est remplacé par plusieurs remplaçants, chaque paiement figure sur une nouvelle ligne et fait qu'une même absence – ainsi que sa durée respective – sont multipliées dans le système. Pour une analyse des absences fiable, une organisation de la base de données en fonction des absences s'impose. Plus particulièrement, la base de données devrait contenir les informations par absence par titulaire. Une seule absence figurerait ainsi dans une seule ligne – indépendamment de la durée. Ces informations permettraient de suivre la durée exacte des absences par titulaire. Ainsi, des conclusions fiables pourraient être tirées concernant l'évolution du nombre d'absences et de la durée effective des absences.

En guise de conclusion, une augmentation des frais causés par des absences – principalement par des absences pour cause de maladie – est évidente ; cela malgré le fait que le nombre d'enseignants assurés a diminué de façon significative durant la période investiguée. Le coût par assuré a augmenté de presque 80% durant cette période. Pour une analyse de l'évolution du nombre de cas et de la durée effective par absence, une réorganisation de la base de données est incontournable. Finalement, pour des analyses comparatives entre les différentes catégories d'enseignants en fonction du sexe, du niveau d'enseignement, de l'âge et du taux d'occupation, des informations concernant le nombre d'EPT et la distribution des enseignants en fonction de ces critères dans la population de référence sont indispensables. Comme déjà mentionné, nous avons ces informations uniquement pour l'année 2014 à disposition. De ce fait, l'analyse des caractéristiques de la population enseignante la plus touchée entre 2010-2013 tout en se basant sur les EPT de 2014 est sujette à caution et est à considérer à titre indicatif uniquement. Afin de confirmer ces résultats préliminaires concernant le sexe, l'âge, l'ordre d'enseignement et le taux d'occupation et afin de pouvoir tirer des conclusions solides, il est essentiel d'analyser les absences maladie dans les différentes catégories en utilisant les EPT qui se réfèrent à la période analysée.

R. Studer

Regina Studer, Psychologue, PhD

5 ANNEXE - TABLEAUX

Tableau A 1 : Evolution des dépenses annuelles entre 2003 et 2013 (toutes absences confondues)

Année	Salaire brut (somme en frs)
2003	4'997'473.-
2004	4'986'130.-
2005	5'050'598.-
2006	5'623'809.-
2007	4'809'097.-
2008	5'350'524.-
2009	5'333'406.-
2010	6'159'323.-
2011	6'126'288.-
2012	5'905'986.-
2013	6'767'708.-
Total	61'110'341.-

Tableau A 2 : Evolution des dépenses annuelles entre 2003 et 2013 (selon le type d'absence)

Année	Motif		
	Accident	Congé maternité	Maladie
2003	546'357.-	1'238'366.-	3'212'750.-
2004	536'123.-	1'419'217.-	3'030'791.-
2005	503'478.-	1'364'167.-	3'182'954.-
2006	647'317.-	1'653'383.-	3'323'109.-
2007	429'078.-	1'229'652.-	3'150'367.-
2008	475'093.-	1'472'197.-	3'403'234.-
2009	544'046.-	1'322'208.-	3'467'153.-
2010	582'133.-	1'378'540.-	4'194'875.-
2011	678'750.-	1'659'383.-	3'787'724.-
2012	433'356.-	1'433'906.-	4'038'725.-
2013	584'902.-	1'488'902.-	4'692'239.-
Total	5'960'632.-	15'659'921.-	39'483'920.-

Tableau A 3 : Evolution du coût par assuré dû aux absences maladie en fonction du nombre d'assurés

Année	Somme des dépenses (salaire brut en frs)	Nombre d'assurés	Coût annuel par assuré (en frs)
2003	3'212'750.-	4'962	647.-
2004	3'030'791.-	5'119	592.-
2005	3'182'954.-	4'354	731.-
2006	3'323'109.-	4'130	805.-
2007	3'150'367.-	4'033	781.-
2008	3'403'234.-	3'837	887.-
2009	3'467'153.-	3'769	920.-
2010	4'194'875.-	3'739	1'122.-
2011	3'787'724.-	3'536	1'071.-
2012	4'038'725.-	3'941	1'025.-
2013	4'692'239.-	4'042	1'161.-
Total	39'483'920.-		

Tableau A 4 : Evolution des dépenses par catégorie de durée d'absence entre 2003 - 2013

Année	Durée			
	[1-3]	[4-10]	[11-20]	≥21]
2003	1'200'936.-	513'002.-	607'850.-	2'676'539.-
2004	1'215'025.-	387'246.-	514'393.-	2'869'467.-
2005	1'181'386.-	420'196.-	661'712.-	2'787'303.-
2006	1'307'922.-	578'887.-	635'559.-	3'101'355.-
2007	1'265'020.-	566'100.-	403'521.-	2'574'455.-
2008	1'412'877.-	500'948.-	677'110.-	2'759'589.-
2009	1'524'469.-	477'290.-	484'937.-	2'846'168.-
2010	1'321'243.-	597'010.-	788'098.-	3'452'972.-
2011	1'300'644.-	672'183.-	761'660.-	3'391'800.-
2012	1'336'363.-	775'939.-	615'979.-	3'177'704.-
2013	1'415'000.-	825'176.-	816'495.-	3'711'035.-
Total	14'480'886	6'313'979	6'967'315	33'348'387

Tableau A 5 : Evolution des dépenses par sexe des titulaires entre 2010 - 2013

Sexe	Année				Total
	2010	2011	2012	2013	
Femme	3'213'572.-	2'755'751.-	2'958'116.-	3'361'230.-	12'288'668.-
Homme	981'303.-	1'031'974.-	1'080'609.-	1'331'009.-	4'424'895.-
Total	4'194'875.-	3'787'724.-	4'038'725.-	4'692'239.-	16'713'563.-

Tableau A 6 : Evolution des dépenses par tranche d'âge entre 2010 - 2013

Age	Année				Total
	2010	2011	2012	2013	
[20-24]	24'119.-	8'771.-	11'033.-	107'975.-	151'898.-
[25-29]	289'322.-	244'079.-	210'655.-	270'659.-	1'014'715.-
[30-34]	677'014.-	563'844.-	453'098.-	518'928.-	2'212'884.-
[35-39]	356'730.-	408'085.-	477'208.-	452'396.-	1'694'420.-
[40-44]	372'592.-	386'243.-	566'667.-	484'008.-	1'809'511.-
[45-49]	649'833.-	355'654.-	557'042.-	539'319.-	2'101'849.-
[50-54]	672'289.-	698'688.-	656'128.-	826'441.-	2'853'546.-
[55-59]	785'550.-	759'269.-	638'590.-	777'182.-	2'960'591.-
[60-64]	363'360.-	334'951.-	452'500.-	714'142.-	1'864'954.-
[65-70]	4'065.-	28'138.-	15'803.-	1'189.-	49'196.-
Total	4'194'875.-	3'787'724.-	4'038'725.-	4'692'239.-	16'713'563.-

Tableau A 7 : Evolution des dépenses par niveau d'enseignement entre 2010 et 2013

Niveau d'enseignement	Année				Total
	2010	2011	2012	2013	
Ecole obligatoire	2'919'019.-	2'749'824.-	2'916'858.-	3'018'107.-	11'603'809.-
Groupe secondaire 2	1'086'619.-	802'729.-	949'402.-	1'322'566.-	4'161'316.-
Groupe divers	189'237.-	235'171.-	172'464.-	351'566.-	948'438.-
Total	4'194'875.-	3'787'724.-	4'038'725.-	4'692'239.-	16'713'563.-

Tableau A 8 : Evolution des dépenses par niveau d'enseignement entre 2010 et 2013 (détails)

Niveau d'enseignement	Année				Total
	2010	2011	2012	2013	
Ecole obligatoire I	1'744'169.-	1'557'582.-	1'523'091.-	1'985'450.-	6'810'291.-
Ecole obligatoire II	1'174'850.-	1'192'242.-	1'393'768.-	1'032'657.-	4'793'518.-
Groupe secondaire 2 I	392'555.-	201'002.-	247'908.-	414'676.-	1'256'141.-
Groupe secondaire 2 II	694'064.-	601'727.-	701'494.-	907'890.-	2'905'175.-
Groupe divers I	103'498.-	155'602.-	108'762.-	152'542.-	520'404.-
Groupe divers II	85'739.-	79'569.-	63'702.-	199'024.-	428'035.-
Total	4'194'875.-	3'787'724.-	4'038'725.-	4'692'239.-	16'713'563.-

Tableau A 9 : Evolution des dépenses par tranche de taux d'activité entre 2010 - 2013

Taux d'activité	Année				Total
	2010	2011	2012	2013	
[<1]	4'591.-	311.-	1'049.-	2'795.-	8'746.-
[1-49]	383'185.-	386'942.-	409'847.-	540'434.-	1'720'407.-
[50-79]	1'418'485.-	1'238'272.-	1'370'819.-	1'643'388.-	5'670'964.-
[80-99]	807'404.-	819'624.-	934'476.-	679'422.-	3'240'926.-
[100]	1'463'510.-	1'185'657.-	1'215'402.-	1'636'459.-	5'501'029.-
[>100]	117'700.-	156'918.-	107'131.-	189'742.-	571'491.-
Total	4'194'875.-	3'787'724.-	4'038'725.-	4'692'239.-	16'713'563.-